

Si la
CFTC
n'existait
pas

IL FAUDRAIT L'INVENTER

www.cftc.fr

L'Homme au service de l'économie n'entend parler dans le privé et le public que de valeur financière ajoutée, l'économie au service de l'homme parlera aussi de valeur humaine ajoutée.

LES AVANCÉES SOCIALES IMPORTANTES OBTENUES GRÂCE À LA CFTC

1932 : Loi généralisant les allocations familiales à l'ensemble des salariés

1936 : Semaine de 40H, deux semaines de congés payés, conventions collectives

1943 : Participation à l'élaboration du Programme du Conseil National de la Résistance

1946 : Création de la Sécurité Sociale

1950 : Création du SMIG, qui devient le SMIC en 1970

1958 : Création de l'assurance chômage (UNEDIC) gérée paritairement par les syndicats

1961 : Accords instituant les retraites complémentaires

1967 : Ordonnances rendant obligatoire la participation financière des salariés aux bénéfices des entreprises de plus de 100 salariés

1967 : Création de l'ANPE

1968 : Augmentation de 25 % du SMIG, création de la section syndicale d'entreprise

1971 : Loi sur la médiation des conflits au travail

1971 : Loi sur la formation professionnelle continue

1972 : Loi généralisant les retraites complémentaires à l'ensemble des salariés

1982 : Création des Chèque Vacances

1984 : Refus d'une loi supprimant l'enseignement libre

1985 : Création de l'allocation parentale d'éducation

1986 : Création du conseiller du salarié

1997 : Début de la négociation sur les 35H hebdomadaires (généralisation en 2000)

2006 : Lancement par la CFTC d'un nouveau « Statut du travailleur » qui sécurise les parcours de vie

2008 : La portabilité du DIF et des complémentaires santé et prévoyance permet à un salarié de conserver ses avantages même après une rupture de son contrat de travail (loi issue du « Statut du travailleur »)

Tous uniques, tous unis

Plus de démocratie sociale

Faire entendre la voix de chaque salarié dans toutes les orientations de l'entreprise.

Plus de lien social

Développer une meilleure organisation du temps de travail qui donne du temps à chacun.

Plus d'écoute et de dialogue

Ouvrir dans toutes les entreprises, des organes de négociation pour concilier les objectifs de l'entreprise et l'épanouissement des salariés.

LA PERSONNE

C'est l'être humain en tant qu'il est libre, responsable, en relation avec les autres et revêt **une dignité absolue**.

LA FAMILLE

Premier corps intermédiaire entre une personne et la société, la famille est seule à pouvoir éduquer dans le sens de la responsabilité, du respect, de la solidarité, de la fraternité, du don de soi, etc... La famille, dans ses formes diverses **doit être soutenue moralement et financièrement**.

L'ENTREPRISE

L'entreprise est au service des êtres humains. Elle doit leur fournir du travail et donc des moyens de subvenir aux besoins matériels et de permettre l'épanouissement de l'esprit.

Autre corps intermédiaire entre une personne et la collectivité, l'entreprise ne saurait se réduire, comme souvent en France, à une société de capitaux en quête du seul profit. Elle doit être reconnue comme une **communauté humaine** « capital / travail » en quête aussi de lien social et de bien commun. L'économie sociale et solidaire est l'une des pistes à privilégier.

Ainsi la CFTC réclame des formes diverses de participation à la gestion et aux bénéfices, d'actionnariat des salariés, et de concertation de toutes les parties prenantes de l'entreprise (syndicats de salariés, direction, actionnaires, clients, fournisseurs, banques, administrations, collectivités territoriales). La CFTC cherche à mettre en œuvre **la subsidiarité c'est-à-dire la prise de responsabilité** là où elle peut être décidée par les personnes concernées.

Paroles de militant :

“ Pour moi, adhérer à la CFTC c’est partager des valeurs de dialogue, d’écoute, de respect des autres et de solidarité. **Jocelyn,**
Représentant au CE

Plus de négociation dans la rémunération

Revendiquer une rémunération qui permette au travailleur de vivre dignement.

Plus de protection sociale

Protéger le salarié en dehors de l’entreprise, c’est aussi lui donner les moyens d’exercer sereinement son emploi.

Plus de justice pour tous

Lutter contre toutes les formes de discrimination dans l’entreprise : hommes, femmes, handicapés...

LE SYNDICAT

Corps intermédiaire indispensable, le syndicat est un groupe de salariés qui se rassemblent en vue de revendiquer un progrès social auprès des directions des établissements privés ou publics, des partenaires de branches, des partenaires nationaux et internationaux. Le pluralisme de confédérations syndicales diverses est, comme toujours en démocratie, **le garant d’une démocratie sociale**. La liberté syndicale ne saurait être entravée par des seuils d’audience. Une organisation syndicale n’est pas un parti politique, mais un acteur expérimenté de la négociation collective à tous ses niveaux, afin d’y exprimer la richesse pour tous de sa propre culture sociale.

L’ETAT-NATION

C’est le cadre dans lequel s’exerce la solidarité de tous en faveur de chaque personne et vice-versa. Cette solidarité est la résultante d’une histoire nationale particulière qui s’illustre en France par le système de la retraite par répartition, garante de la solidarité intergénérationnelle. C’est vrai aussi pour l’assurance maladie, l’assurance chômage, et toute forme de protection sociale (à gestion paritaire). « **Entre le faible et le fort, les pauvres et les riches, c’est la liberté qui opprime et la loi qui libère** » (Père Lacordaire). Nous avons besoin des lois pour plus de justice. Sans loi, c’est la jungle. Ainsi la solidarité organisée par les partenaires sociaux ne saurait se substituer à la responsabilité sociale de l’Etat.

L’EUROPE

Elle est pour la CFTC un facteur de paix, un acteur de synergie entre nations et entre régions, et **une protection face à la mondialisation sauvage** si l’Europe prend toute sa dimension politique, économique, sociale et environnementale.

LE MONDE

Il doit tendre vers un « état de droit ». **La régulation des marchés, la négociation collective et la règle juridique internationale doivent l’emporter** sur la loi aveugle du marché et de la force.

La Vie à défendre

Plus d'harmonie entre vie privée et vie professionnelle

A l'échelle de l'entreprise, c'est négocier des aménagements d'horaires respectueux des temps de vie.

Plus de solidarité entre les générations

Développer le tutorat et faciliter la transmission des savoirs utiles à l'entreprise.

Plus d'éthique et de transparence

Informers les salariés et les associer aux choix stratégiques de l'entreprise.

VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE

La vie est un tout « organique » où doivent s'harmoniser les temps de vie professionnelle sans stress, de vie familiale et parentale, des engagements syndicaux et associatifs, des soins pour la santé, des loisirs, de la formation professionnelle et culturelle. **Le dimanche est à préserver comme seul jour où familles et amis peuvent vivre ensemble.** La promotion dans le travail peut profiter de la Validation des Acquis de l'Expérience. Le travail parental et le travail associatif d'utilité publique (bénévolat) doivent être reconnus sous formes diverses de protection sociale.

LE DIALOGUE SOCIAL VIVANT

La négociation d'abord, la grève s'il le faut. Le dialogue social n'est pas une guerre entre adversaires ne défendant que leurs intérêts respectifs. Le dialogue social n'est pas la lutte des classes. Pour la CFTC, force de proposition, le dialogue social doit **rechercher le bien commun** à partir de la situation de chaque partenaire. Sans confédérations syndicales, sans corps intermédiaires pluralistes, le salarié est perdu. Les syndicats doivent avoir prise dans les PME et TPE. Donner pouvoir au dialogue social et protéger l'expression des minorités sont le devoir démocratique du législateur.

LA VIE DES JEUNES

Une société vivante ne peut pas négliger sa jeunesse. Le chômage massif des jeunes est une honte. L'étudiant et le chercheur d'un premier emploi doivent pouvoir vivre de façon décente et autonome, se voir ouvrir de réelles perspectives d'avenir et **prendre en main leurs projets de vie.**

LA VIE DES PERSONNES ÂGÉES

La retraite par répartition est une solidarité entre générations. Plutôt que prétendre prolonger les années de cotisation-vieillesse et de reculer l'âge de la retraite, la société doit **permettre aux salariés seniors de garder ou trouver un emploi professionnel !** On pourra après parler de retraite aménagée pour les projets de vie de chacun et participer à rétablir les équilibres des caisses. Oui à la couverture du risque « dépendance » et aux mesures d'accompagnement.

Paroles de militant :

“ Ça fait 3 ans que je participe aux Universités d'été. Ça permet de nous rassembler, de nous rencontrer et d'en apprendre sur la vie du mouvement. Il y a des jeunes à la CFTC, il faut que ça se sache ! **Delphine, Déléguée Syndicale**

Plus de responsabilité durable

Mettre en place, avec tous les acteurs de l'entreprise, des outils pour mesurer l'impact social, économique, environnemental et humain de son activité.

Plus de sécurité dans les parcours de vie

Permettre au salarié licencié de rebondir en conservant sa rémunération, son droit à la formation et sa protection sociale.

Plus de formation professionnelle

Permettre au salarié d'évoluer, de faire des choix, de s'épanouir.

LA VIE EST ÉGALITÉ ET FRATERNITÉ DU VIVRE ENSEMBLE

La diversité c'est la vie. La CFTC rejette toute discrimination ethnique, l'inégalité persistante Homme/Femme, l'exclusion des handicapés. **Le premier droit est le droit au logement** et le premier devoir, le devoir de fraternité (seul devoir exprimé dans la Déclaration des Droits de l'Homme de 1948).

LA SÉCURISATION DES PARCOURS DE VIE

La CFTC milite pour un statut du travailleur qui garantit collectivement chaque parcours de vie personnalisé : continuité des ressources, du droit à la formation et de la protection sociale quelle que soit la discontinuité de l'emploi professionnel. Pour la CFTC on ne devrait plus parler de chômeurs mais de **salariés en transition entre deux activités** dont le travail est la formation professionnelle et la recherche d'emploi. Ce travail est à terme utile à toute la société. Dans un monde où tout change vite, le travailleur entre deux activités n'est pas en échec.

LA SURVIE DE LA PLANÈTE

L'avidité, l'égoïsme et la cupidité n'entraînent pas seulement des inégalités scandaleuses et des crises économiques. Elles épuisent les ressources naturelles et envahissent de déchets jusqu'à risquer un changement climatique. Le respect de la vie passe par des **stratégies locales et mondiales à long terme de développement durable**. Attention : le mieux-disant environnemental ne doit pas conduire à un moins-disant social.

POUR UNE VITALITÉ HUMANISTE DES MARCHÉS

Les consommateurs achètent-ils produits et services en connaissance de cause ? De plus en plus, ils bénéficient d'une traçabilité de l'origine géographique et d'une traçabilité de la composition chimique. Il existe des labels de qualité et d'appellation contrôlée. Mais les clients ne savent pas ce qu'ils achètent en terme de progrès social des travailleurs qui, de la matière première à la distribution de détail, ont permis la vente de tel produit. La CFTC revendique avec force une **traçabilité sociale et environnementale des produits et services**. Si 5 à 10% des consommateurs achètent les produits socialement et écologiquement labellisés, les entreprises seront obligées de changer leur stratégie salariale et environnementale pour ne pas sacrifier 5 à 10% de leur chiffre d'affaires ; et les importations seront soumises à cette labellisation progressive pour lutter contre le dumping social.

La CFTC : des valeurs sociales chrétiennes en actes

Plus de reconnaissance des salariés

Valoriser le savoir, le savoir être et le savoir-faire acquis par le travailleur dans sa vie personnelle et professionnelle.

Plus de diversité en entreprise

Ouvrir l'entreprise aux personnes handicapées en mettant en place des mesures d'accompagnement pour faciliter leur intégration.

Plus de valorisation des salariés

Reconnaître les salariés comme des partenaires de l'entreprise et leur permettre de gagner leur vie et de s'y épanouir.

LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE, C'EST SACRÉ

A défaut de lui reconnaître une valeur spirituelle, l'être humain n'aurait qu'une valeur marchande. Crises, matérialisme capitaliste, mondialisation à tout va, manquements au Bien Commun, précarité : les salariés sont réduits à n'être qu'une variable d'ajustement de l'économie, et les êtres humains à des marchandises. La CFTC dit non, **l'être humain n'est pas une chose, ni un instrument**, il a une dignité sacrée. Pour la CFTC cette dignité spirituelle signifie que la valeur d'une personne ne dépend ni de son sexe, ni de son ethnie, ni de son âge, ni de son physique, ni de sa rentabilité économique : elle est absolue.

LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE ENGENDRE DES DROITS CONCRETS

Considérer les salariés comme des hommes, et non comme des « salariés jetables » en fonction de la conjoncture ; avoir **des conditions de travail respectueuses de la santé physique et mentale** des personnes ; bénéficier d'un juste salaire ; pouvoir participer à la gestion, à l'organisation du travail et partager les bénéfices de l'entreprise ; pouvoir librement s'organiser en syndicats et négocier des accords collectifs ; être acteurs et coresponsables de la vie économique et sociale ; ne pas être sans cesse dévalorisés, voire humiliés, sans jamais être gratifiés ou félicités ; ne pas être contraints hiérarchiquement à mentir ou à « saboter » le travail ; ne pas être harcelés ; ne pas être instrumentalisés comme agents professionnels.

Paroles de militant :

“ J’ai rencontré la CFTC lors des manifestations contre le CPE. Je me suis reconnu dans les idées défendues. Alors quand j’ai décroché mon premier emploi, j’ai choisi d’adhérer à la CFTC. **Julien, Délégué du personnel**

Plus de protection pour les plus faibles

S’appuyer sur la force des conseillers Prud’hommes pour faire entendre la voix des plus faibles.

Plus d’épanouissement au travail

S’opposer à certaines formes d’organisation du travail, standardisées, qui appauvrissent le travail et isolent le salarié.

Plus de projets à vocation durable

S’engager sur le long terme en s’appuyant sur les ressources humaines de l’entreprise, en rupture avec la dictature du court terme des marchés.

LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE IMPLIQUE DES DEVOIRS CONCRETS

Savoir écouter les autres ; s’engager syndicalement dans une organisation qui respecte avant tout la dignité de la personne ; considérer toute personne comme un interlocuteur valable ; rechercher le Bien commun ; se vouloir coresponsable et acteur de la vie communautaire ; témoigner d’une conscience professionnelle ; ne pas utiliser le mensonge et la démagogie pour manipuler les autres ; **être convaincu que la fin (la justice sociale) ne justifie pas tous les moyens (bafouer la dignité des personnes) ;** assumer ses responsabilités, corollaire de la liberté. Bref « le principe de base de l’enseignement social chrétien est que tous les êtres humains sont et doivent être fondement, but et sujets de toutes les institutions où se manifeste la vie sociale. »

DONNER FORCE AUX PLUS FAIBLES

Si la vie n’est qu’un rapport de force, c’est la loi matérialiste du plus fort. En bonne fraternité, la CFTC entend prendre aussi en charge ceux qui ne pèsent pas lourd dans les rapports de force : les personnes âgées, les handicapés, les minorités discriminées, les isolés, les jeunes désemparés, les laissés pour compte, les pauvres de plus en plus pauvres d’où la revendication CFTC **d’un revenu de dignité qui permette au salarié et à sa famille de vivre décemment.**

UNE ÉTHIQUE DE LA SOLIDARITÉ

La solidarité n’est une vertu que si elle est juste. Or les classes moyennes donnent de plus en plus et reçoivent de moins en moins, tandis que les plus riches deviennent de plus en plus riches. **Les transferts sociaux doivent être plus équitables et les revenus du travail revalorisés.**

Paroles de militant :

“ Notre Union locale commençait à périr faute de militants engagés. Grâce à quelques bonnes idées simples : des permanences régulières, des opérations de tractage... nous avons montré que la CFTC est bien vivante. Pari réussi. Sylvie, Responsable de section syndicale

Plus d'altruisme

Favoriser la prise d'un congé de solidarité internationale pour se mettre au service d'une cause humanitaire.

Plus d'équité

Corriger les inégalités professionnelles en offrant plus d'accès à la formation pour les moins qualifiés.

Plus d'association des salariés aux bénéficiaires

Reconnaître le travail des salariés en développant les formes de participation aux bénéfices.

RESPECTER CHAQUE PERSONNE DANS SA GLOBALITÉ

Chaque personne est à la fois un travailleur, un membre d'une famille, quelqu'un qui a telle santé, telle vocation, tel talent, tels engagements syndical ou associatif, tel loisir, etc.

Une personne est instrumentalisée quand on ne prend en compte qu'une partie d'elle-même, quand l'entreprise ne tient pas compte de la santé, de la personnalité, ou de la vie familiale, ou quand une société ne voit dans la femme qu'une mère sans autres potentialités de vie, ou à l'inverse, une salariée sans vie privée et familiale.

COMBATTRE POUR LA JUSTICE

La CFTC s'oppose à toutes les formes d'exploitation, d'exclusion et d'inégalités inacceptables. La concertation et s'il le faut le conflit sont des moyens de progrès social et de vitalité démocratique. Mais la violence est l'utilisation excessive de la force dans un conflit. La CFTC dénonce la culture matérialiste du seul rapport de force : manipulations, mensonges, démagogie, menace physique etc... **Construire et non détruire.**

« LA DESTINATION UNIVERSELLE DES BIENS »

Le matérialisme individualiste veut faire croire que chacun peut faire ce qu'il veut de ce qu'il possède. La CFTC quant à elle prend à son compte le principe social-chrétien de « destination universelle des Biens ». Propriété privée oui, mais partage de la richesse créée. Profit des actionnaires oui, mais pas au détriment des salariés, des clients et des collectivités territoriales. **La destination universelle des Biens est aussi le fondement du développement durable** : nous pouvons nous servir de la nature, mais en la respectant et en solidarité avec les générations futures.

« LE BIEN COMMUN »

Le bien-être ne se réduit pas aux seuls biens matériels. Il passe aussi par le lien social, le vivre ensemble, la fraternité. S'épanouir, c'est participer à l'épanouissement des autres. Ce comportement CFTC est la recherche du Bien Commun : **favoriser ensemble l'épanouissement propre à chacun.**

La CFTC se réclame et s'inspire
de ces valeurs sociales chrétiennes
en toute indépendance
politique ou religieuse.

Article 1 des statuts de la CFTC



Si la CFTC n'existait pas, il faudrait l'inventer



Confédération Française des Travaileurs Chrétiens

13, rue des Écluses Saint-Martin - 75483 Paris Cedex 10 - T/ 01 44 52 49 00 - F/ 01 44 52 49 18 - www.cftc.fr

Membre de la Confédération Européenne des Syndicats et de la Confédération Syndicale Internationale